

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 DECEMBRE 2024

### Délibération n°2024-29 : Convention *Sustainable Heritage in Ethiopia*

*Vu le décret du 8 octobre 1987 relatif à l'École nationale des chartes – PSL, notamment ses articles 16 et 17 ;*

*Vu le règlement intérieur de l'École nationale des chartes – PSL, notamment son article 2-5 ;*

Le conseil d'administration approuve la convention de reversement *Sustainable Heritage in Ethiopia* liant le CNRS et l'École nationale des chartes – PSL.

Nombre de votants : 20

Pour : 20

Contre :

Abstention :

Le vice-président du conseil d'administration de  
l'École nationale des chartes - PSL



Bruno RICARD

*Membre du campus Condorcet*

65, rue de Richelieu  
F-75002 Paris  
T +33 (0)1 55 42 75 00